

qui se sont opérés depuis son dernier passage à Sayabec. Il y a trois ans, Sa Grandeur a vivement encouragé les colons à leur œuvre de défrichement et de colonisation, en leur exposant les avantages de leur condition. Sa Grandeur les a ensuite mis en garde contre le luxe et les a exhortés à demeurer étroitement unis par le lien de la charité, à éviter les procès qui enfantent le ressentiment et la ruine. Sa Grandeur a aussi parlé des devoirs des paroissiens envers leur pasteur, du respect que l'on doit à sa parole qui est la parole de Dieu lui-même. Suivirent quelques mots, à l'occasion de la bénédiction du cimetière, sur le respect qu'on doit avoir pour cette demeure sacrée des morts, et à l'occasion de la fête de la pureté de la Ste-Vierge qu'on célébrait en ce jour, sur la nécessité de recourir à Marie qui est le canal de la grâce. Puis Sa Grandeur bénit le peuple.

A une heure de l'après-midi, revêtue de ses ornements pontificaux et accompagnée par M. les abbés Saindon et Léonard, Sa Grandeur suivie de toute la paroisse se rendit au cimetière pour en faire la bénédiction. On retourna ensuite processionnellement à la chapelle où un salut solennel fut chanté.

Sa Grandeur est repartie le lendemain heureux d'avoir constaté avec quelle rapidité la paroisse de Sayabec s'était développée. Il y a dix ans il n'y avait qu'une épaisse forêt à la place de cette paroisse qui possède aujourd'hui 630 âmes. Toutes les semaines il arrive de nouvelles familles, qui y viennent prendre des terres dont la fertilité ne peut plus être contestée.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Rimouski, ont été nommés :